Compte-rendu
du CHS-CT du 11 SEPTEMBRE 2018

Le 11 septembre 2018 s'est tenu un CHS-CT au cours duquel les points suivants ont été abordés :

- **Validation des nouvelles propositions sur le budget du CHSCT au titre de l'année 2018 :**

Le thème essentiel de ce CHSCT concernait la validation des nouvelles propositions et modifications proposées à l'issue du groupe de travail du 06 septembre 2018 ainsi que de l'affectation du reliquat de crédits non affectés d'un montant de 14 366 euros au titre du budget CHSCT de l'année 2018.

Il était prévu d'annuler l'opération de démoquettage à Valbonne et de remplacer cette opération par un simple shampouinage des moquettes.
Seules les moquettes des bureaux de 2 collègues souffrant d'allergies devaient être retirées.
Solidaires finances publiques 06 a proposé et obtenu d'affecter le reliquat de crédits non affectés à hauteur de 14 366 euros sur le remplacement des moquettes du CFP de Valbonne d'ici la fin de l'année 2018.
D'autre part, la direction s'est engagée à finaliser cette opération de démoquettage en 2019.
L'opération de démoquettage du CFP de Valbonne mettra ainsi fin à ce problème d'hygiène souvent évoqué dans les instances par Solidaires au cours des années passées.

- **Soumission du DUERP/PAP de la DIRCOFI à l 'avis des membres du CHSCT:**

Toutes les OS ont émis un avis défavorable sur le PAP.
Pour notre part, Solidaires a regretté le manque de prise en compte des risques psychosociaux.
Nous constatons que quelle que soit la direction concernée, l'administration éprouve la plus grande difficulté à s'engager pleinement dans la reconnaissance et dans la prise en compte des risques psychosociaux pourtant plus que jamais au centre des préoccupations des agents.

- **Autres points abordés :**

<u>- Rapports des médecins de prévention :</u>

En 2017, la médecine de prévention note une forte augmentation du nombre de visites spontanées en dehors du système de convocation (visite obligatoire à la médecine du travail tous les ans ou quinquennale).
Les médecins n'ont pas pu présenter une analyse fine des motifs pour lesquels les agents venaient en consultation spontanée.
Cependant, Solidaires a mis en relation ce phénomène avec les comptes rendu d'activité des psychologues présentés dans le cadre du CDASS.
Ces comptes-rendu présentent une augmentation significative du nombre de consultations et indiquent que plus de 50 % des consultations font ressortir un mal être au travail.
Nous avons demandé à ce que ces comptes-rendu d'activité soient dorénavant transmis aux membres du CHSCT afin d'avoir une photographie plus réaliste sur la santé des agents au travail.
Enfin, la médecine du travail dans sa conclusion, relève que les risques psychosociaux et plus généralement la notion de bien être au travail sont en lien direct avec les sous-effectifs mais sont très souvent aggravés par un management inadapté et précise que : « les postes à responsabilité devraient être attribués en tenant compte aussi des qualités de contact humain des personnes ».
Il est à noter qu'une nouvelle fois encore, la médecine du travail déconseille l'organisation en open space des unités de travail au cas particulier sur les chantiers en cours comme celui d'Ackermann.
Il est bien évident que si cette organisation est déconseillée pour des services où les agents sont très souvent en déplacement, nous n'imaginons que trop bien l'impact qu'elle peut avoir dans des services où les agents sont amenés à rester sur place.

- Point sur l'installation des agents à Ackermann :

Des travaux complémentaires vont être effectués :
- Mise en cohérence de l'éclairage sur l'ensemble du site d'ici la fin de l'année ;
- Mise en place de câblages supplémentaires ;
- Remplacement des ouvrants courant 2019 (budget minimum de 50 000 €).

Solidaires regrette que cette opération pilotée et normalement financée par la centrale nécessite aujourd'hui l'utilisation de crédits de la DDFIP 06 pour finaliser cette opération.
Cet argent utilisé ne peut donc l'être pour d'autres opérations urgentes qui dépendent directement du budget de la DDFIP 06 (chauffage et climatisation sur de nombreux sites notamment).

- Questions diverses :

Solidaires a évoqué les problèmes affectant le SIE de Cagnes sur mer, lequel sera privé de chauffage cet hiver.
Il a été demandé à ce que des systèmes de chauffage alternatifs soient mis en place dans les plus brefs délais.
Dans l'attente d'une solution pérenne pour la fin de l'année 2019 (déblocage de crédits préfectoraux), Solidaires a insisté sur la nécessité d'avoir des systèmes de chauffage alternatifs performants.
Nous serons particulièrement vigilants aux solutions qui seront proposées.

Les élus CHSCT Solidaires Finances.
Matthieu CRESTA et Alain NIGON